



accusation d attouchement sur mineur

Par **mwaa21500**, le **12/05/2010** à **22:22**

bonsoir

je voudrais savoir comment je peux faire

la fille de ma ex compagne qui a 13 ans ma accuser aupres de sont educatrice de udaf ou ase je ne sais plus , d attouchement donc je ne sais pa quoi faire

jai vraiment besoin daide surtout que tout es faux

Par **rosanita**, le **13/05/2010** à **15:25**

Monsieur,

Je pense qu'un examen psychologique et médical par un gynécologue peut être un premier pas à franchir.

Nous avons vus des vies détruites à cause d'accusations mensongères de viol ou d'attouchements sexuels

Demandez à votre ex-compagne que l'adolescente soit examinée par un pédopsychiatre et un médecin gynécologue.

Y a-t-il eu audition et dépôt de plainte contre vous?

Essayez d'avoir des témoignages d'amis de l'adolescente attestant de son comportement,

Par **mwaa21500**, le **13/05/2010** à **20:44**

bonsoir

enfaite je n es plus aucun contact contact avec ma ex compagne je n ai pas encore etait convoquer par les services de polices mais la peur que jai c est detre accuser a tor de fait qui sont completement faut ca remonte casiment a 1 ans en + et aucun examen a etait fait donc que doije fer ??

cordialement

Par **rosanita**, le **14/05/2010** à **06:24**

Monsieur,

Défendez-vous,

Ne laissez pas la fille de votre ex-compagne vous détruire,

Allez voir un avocat à la mairie, il y a des consultations gratuites.

Et avez-vous été convoqué? Avez déjà un passé comme des mains courantes ou des plaintes déposées contre vous?

Par **mwaa21500**, le **14/05/2010** à **20:42**

bonsoir

non je n es pas encore etait convoquer

dans mon passer jai eu 1 petit problemes

1 avec un voisin qui a poté plainte contre moi pour usurpation d identité alors que ces sont fils qui a fait ca derriere mon dos jai eu une grosse ammende avec sursi

moi je suis innocent mais ils sont tous et toutes contre mois ya des moment jai envi de mourrir comment a telle pu me fer ca en + je mentendai bien avec et tout ,

que doije faire ??

cordialement

Par **rosanita**, le **14/05/2010** à **21:00**

Première chose est de prendre un rendez-vous chez un avocat, il y a des consultations gratuites.

Essayez de réunir des témoignages d'amis en votre faveur,

Et dites que la gamine est a des troubles psychologiques, demandez via l'avocat une expertise psychologique et médico-légale.

Tenez bon

Par **micka03000**, le **14/01/2011** à **21:28**

bonjour , j'ai des questions à poser , voilà j'ai la sœur de ma copine qui a porté plainte contre moi la gamine a 11 ans , elle a porté plainte pour attouchement alors que j'ai rien fait et que j'ai jamais été seul avec elle car je ne l'ai jamais vue , j'ai fait de la garde à vue et témoigné , j'ai peur de faire de la prison pour rien comme la personne qui vous a écrit , j'ai envie de mourir tellement j'en ai marre je ne sais pas quoi faire pouvez-vous m'aider svp?

Par **ritch**, le **13/07/2011** à **10:57**

je vis cela depuis des mois

j'ai été accusé d'attouchement par ma fille un an après la séparation

elle est suivie par un pédopsychiatre jamais rien de signaler , elle a menti sur des blogs style " je suis enceinte , elle avait 11 ans....."

j'ai eu un test psychiatrique très bon résultat

aujourd'hui j'ai honte je suis condamné pour rien et suis en attente de savoir comment va se faire cette peine

j'ai plus d'envie de vivre , j'arrive pas à refaire ma vie, j'ai du mal à voir des enfants, quand on me parle d'enfant c'est insupportable.

j'attends qu'une chose après avoir fait un TS dernièrement en refaisant une et que ce soit la bonne et qu'on me laisse enfin en paix

Par **tlp**, le **30/07/2015** à **20:07**

Bonjour je suis actuellement dans un cas délicat .y a une personne qui a fait par téléphone une plainte anonyme contre moi disent que je suis violent alcoolique que je frappe ma femme que je fais des attouchements sur la fille de ma femme et que moi et ma femme regardons des films porno en faisant assister les enfants.je ne bois pas j'ai jamais levé un doigt ni sur ma femme ni sur les enfants encore moins un attouchement .que faire pour me sortir de ce cochonerie mar stp?

Par **Mémé U**, le **20/04/2018** à **03:22**

Bonjour,

Je voudrais savoir svp quelles sont les étapes à suivre pour contester une plainte pour attouchement (diffamatoire) déposée contre une personne?

Quel est le rôle des gendarmes? Doit-on attendre la convocation à l'audition pour porter

plainte pour diffamation? SVP, que faire, aidez-moi.
Merci d'avance, toutes les réponses sont bonnes à prendre.